

Les eaux de Vouglans

Terre d'Émeraude



Lac de Vouglans (Clara BURTIN)



Des eaux turquoise du lac aux forêts et belvédères.

Infos pratiques

Pratique : Vélo tout chemin – Gravel

Durée : 3 h

Longueur : 38.3 km

Dénivelé positif : 706 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Lacs, rivières et cascades

Itinéraire

Départ : Moirans en Montagne

Arrivée : Moirans en Montagne

Communes : 1. Moirans-en-Montagne

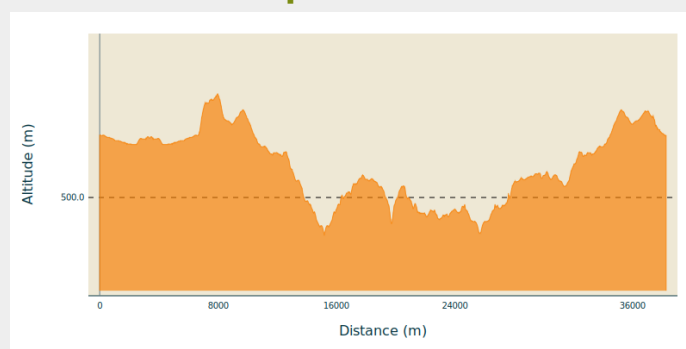
2. Crenans

3. Charchilla

4. Maisod

5. Coyron

Profil altimétrique



Altitude min 430 m Altitude max 679 m

Un véritable voyage au cœur de l'eau...

A la rencontre de la « petite mer » du Jura. Chassez le sable de vos doigts de pieds, reprenez le vélo, et glissez-vous entre forêt et belvédères, imprégnez-vous des odeurs de buis et de fleurs...

Sur votre route...



Paysage industriel (A)

Belvédère du Regardoir (C)

L'industrie du jouet (E)

Base nautique de la Mercantine (G)

La chapelle Saint-Etienne (I)

Belvédère de Coyron (K)

Pelouses sèches (M)

Point de vue du Bois de la Refrèche (B)

Vue sur le lac de Vouglans (D)

Pignons à redents (F)

Le Milan noir (H)

Le Parchet (J)

Le Pont de la Pyle (L)

Autour de la voie romaine (N)

Toutes les informations pratiques



Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - BAUME DE CRENANS

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de La Baume de Crenans sur la commune de Crenans.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB CORNICHES CALCAIRES - FALAISES DU REGARDOIR

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Regardoir sur la commune de Moirans-en-Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses par tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

Sur votre route...



Paysage industriel (A)

Le passage d'une économie «familiale» à une économie de marché a dessiné un portrait nuancé du paysage industriel où se mêlent des fermes-ateliers, des bâtiments à vocation artisanale, des usines coopératives et de grands sites modernes de production de plus en plus déconnectés des spécificités locales.

Crédit : F. Jeanparis



Point de vue du Bois de la Refrèche (B)

Au milieu des buis et des arbustes du bois de la Refrèche, le paysage s'ouvre comme par enchantement sur les eaux du lac de Vouglans.

Crédit :



Belvédère du Regardoir (C)

Contemplez sans limite les eaux turquoise du lac de Vouglans. Situé sur le premier plateau jurassien, à 429 m d'altitude entre Orgelet et Moirans-en-Montagne, le lac de Vouglans est le 3ème plus grand lac artificiel de France (1600 hectares). Long de 35 km, il est le résultat d'un barrage sur l'Ain: le barrage de Vouglans, 3ème de France en termes de capacité de stockage, 103 mètres de haut, 600 millions de m³ d'eau! Sa mise en eau (1968-1969) a bouleversé le paysage, engloutissant plusieurs hameaux mais aussi la Chartreuse de Vaucluse, monastère du premier chartreux du Jura (12ème siècle). Céderez-vous aussi à l'appel de l'adrénaline? Parcourez une des plus belles via ferrata en affrontant échelles, surplomb, pont de singe et passerelle de 90 mètres – 350 mètres de grimpe au total – au cœur d'un environnement exceptionnel. Choisissez votre niveau de difficulté et profitez des vues sublimes et changeantes qui s'ouvrent à vous au fil de la paroi.

Crédit : Axel Ballay



Vue sur le lac de Vouglans (D)

Construit sur l'Ain, haut de 130 mètres, le barrage de Vouglans est le troisième de France en termes de capacité de stockage: il retient quelques 600 millions de m³ d'eau, et, avec 1600 hectares de plan d'eau, il fait du lac de Vouglans un des plus grands lacs artificiels de France. En 1968, la mise en eau qui dura un an et demi, bouleversa la physionomie des rives de l'Ain et engloutit plusieurs hameaux mais aussi la Chartreuse de Vacluse, Monastère du premier chartreux du Jura (12^{ème} siècle).

Crédit : Nina Verjus - PNRHJ



L'industrie du jouet (E)

Le jouet est un témoin du passage d'une économie domestique à une économie de marché. Au milieu du 19^{ème} siècle, le jouet constitue un produit parmi d'autre de la tournerie, en expansion avec le développement des machines, des sources d'énergie et des réseaux commerciaux. Alors qu'en début du 20^{ème} siècle le mode de production artisanal est encore dominant, l'industrialisation du jouet devient effective entre les deux guerres, notamment avec la spécialisation et l'autonomisation des entreprises. Ensuite, le secteur du jouet reflète la transformation des logiques industrielles et commerciales: généralisation des matières plastiques, accélération de l'innovation technologique, importance croissante du marketing...

Crédit : F. Jeanparis



Pignons à redents (F)

Appelés aussi "pignon en pas d'oiseau" ou "sauts de moineaux" les pignons à redents servaient de murs coupe-feu entre les maisons mitoyennes. La pose en saillie des pierres plates évitait les infiltrations d'eau (l'eau étant rejetée loin de la façade).

Cet élément de la toiture, en milieu rural, est aussi caractéristique du Bugey et du Vercors (PNRHJ / Collection patrimoine).

Crédit : F. Jeanparis



Base nautique de la Mercantine (G)

Avec 274 anneaux sur 7 pontons, la Mercantine est le port le mieux adapté à la navigation de plaisance sur les 3 que compte le lac de Vouglans. Glissez-vous dans l'eau pour un bain rafraîchissant en été. Laissez filer le temps en profitant de la plage de la Mercantine, les pieds dans le sable au bord de l'eau ou dans l'herbe, à l'ombre des arbres. Baignade surveillée en été, tables de pique-nique au port, activités nautiques, petite restauration Le point sportif En haute saison, glissez sur l'eau, en canoë-kayak, en pédalo, en bateau avec ou sans permis, en bateau électrique ou en paddle (à louer sur la base nautique).

Crédit : TEC



Le Milan noir (H)

Appréciant les lacs et les zones humides, il n'est pas rare d'apercevoir la silhouette sombre de ce rapace survoler les eaux. Migrateur, il arrive en France en mars et repart vers l'Afrique courant août à septembre, pour y passer l'hiver. Principalement charognard, il attrape volontiers les poissons morts à la surface de l'eau. Il survole les prés lors des foins à la recherche de proies mises à jour par l'herbe rase.

Crédit : Fabrice Croset



La chapelle Saint-Etienne (I)

Après la défaite de la Franche-Comté, et son rattachement au Royaume de France, le seigneur local et principal défenseur de la domination espagnole en Franche-Comté, Jacques-Antoine de Maisod, décida de la reconstruction de la chapelle de Maisod en 1693. Cette chapelle du «roman tardif» succéda peut être à la première chapelle, datant de 1184 et dont on aurait transféré une partie des matériaux pour la reconstruction de la chapelle actuelle (P. Lacroix, 1981). Elle arbore un blason aux armes rappelant une alliance de la famille Guigue de Champvans et l'inscription Concuccus Resurgo (abattu je me relève).

Crédit : Nina Verjus - PNRHJ



Le Parchet (J)

Eloignez-vous quelques instants de la boucle principale pour rejoindre la petite plage non aménagée du Parchet, surtout connue des locaux. Emboîtez le pas aux randonneurs qui rejoignent l'autre rive en bateau (navette disponible en été, sur réservation) ou suivez les crabes rouges qui jalonnent le sentier des contes «la sirène égarée» (3.5 km – 1h30 – facile). Saisissez la longue vue et regardez bien: il semblerait que vous l'ayez retrouvée... Le Parchet - Bellecin Pour réserver une navette: Base nautique de Bellecin- Tél: 03 84 25 41 37

Crédit : Romain Cozzani



Belvédère de Coyron (K)

Ne manquez pas ce superbe point de vue. Il ravit tous les amoureux de la Nature! Observez. Nourrissez votre curiosité des lectures du paysage proposées sur place. Puis laissez vos sens s'éveiller, s'ouvrir au contact de la nature: regardez, écoutez, ressentez, faites votre propre lecture du paysage. Au cours de cet exercice aussi ludique et passionnant que révélateur, partagez vos perceptions avec les personnes présentes. Vous verrez, vous serez surpris...



Le Pont de la Pyle (L)

Admirez cet ouvrage ! La construction du barrage de Vouglans et la création de sa longue retenue ont séparé les deux rives de l'Ain reliées jusqu'alors par deux ouvrages : le pont de la Pyle et le pont de Brillat. Décision fut prise de ne construire qu'un seul pont, là où le plan d'eau présente une largeur de 300 mètres, à la Pyle, sur la commune de La Tour-du-Meix. Le pont impressionne par ses dimensions : 351 m de long, 9 m de large et 74 m de haut. Possibilité d'excursions en bateau au départ du petit port de plaisance en contrebas du pont.

Crédit : Clara Burtin



Pelouses sèches (M)

Un sol peu épais, une exposition favorable au soleil, une faible capacité à retenir l'eau et la quasi-absence d'amendements. Les pelouses sèches regorgent cependant de biodiversité : germandrée des montagnes, thym serpolet, sermontain et orchis militaire sont autant d'espèces floristiques que l'on peut rencontrer en prenant le temps d'observer ce petit monde. Mais on n'observe qu'avec les yeux ; plus d'un quart des espèces protégées en France sont issues de ce milieu. Les pelouses sèches sont en effet en régression à cause de l'embroussaillage, dû à l'abandon de ces terres plus difficiles à exploiter.

Crédit : Nina Verjus - PNRHJ



Autour de la voie romaine (N)

De part et d'autre de la voie romaine, à cet endroit, subsistent plusieurs pierres caractéristiques. Leur fonction semble être celle de socle de croix ou de fourches patibulaires. Utilisée par les pèlerins et les marchands en route pour Saint-Claude au Moyen-Age et jusqu'en 1845, la voie vit passer aussi de célèbres personnages comme Philippe le Hardi, Charles le Téméraire, Louis XI, Anne de Bretagne, François de Sale, Jeanne de Chantal ou Lamartine. Le corps de Saint-Claude, retrouvé intact en 1181, plusieurs siècles après sa mort, fit l'objet d'ostentatoires processions vers Lons-le-Saunier et Arbois en empruntant son tracé. L'histoire de la voie et celle du pont de la Pyle apparaît dans le livre "Histoire de Maisod et des territoires voisins" de J.M VUILLEMOT.

Crédit :